

Réforme fiscale des entreprises : soutien de l'UDC, par Walter Willener, député, secrétaire politique

Lancé par quelques personnes parmi les plus à gauche du canton (Marianne Ebel, Solidarités, Laurent Debrot, Les Verts et Martine Kurth), le référendum contre la réforme des entreprises a abouti. Le peuple neuchâtelois sera appelé à se prononcer sur cet objet, probablement durant le 1^{er} trimestre 2011.

Au Grand Conseil, le groupe UDC avait unanimement accepté cette réforme, ceci malgré le fait que la gauche avait lié cet objet au subventionnement des structures d'accueil de la petite enfance. En effet, cette réforme introduit une plus grande équité fiscale pour les personnes morales du canton et surtout, elle permet, au travers d'une plus grande attractivité, d'envisager de nouvelles recettes fiscales pour le canton et les communes, recettes estimées à plus de 60 millions de francs pour 2011.

L'attitude de la gauche neuchâteloise est incompréhensible et totalement irresponsable. Ces milieux continuent de demander davantage d'argent pour le social, la santé et la culture tout en privant l'Etat et les communes de nouvelles recettes.

L'UDC s'engagera de toutes ses forces pour combattre ce référendum et pour que la réforme proposée pour les entreprises de ce canton soit acceptée.